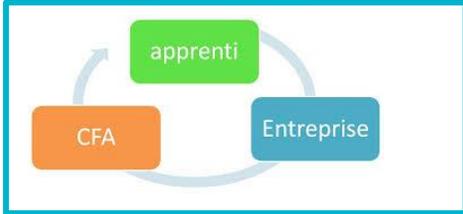




CFA Pharmacie
de Franche-Comté



 BP PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

 CQP 1 dermo cosmétique pharmaceutique

 CQP 2 produits cosmétiques et d'hygiène

 Formations en soirée AFPPFC 2018

 Formations en journée 2018 AFPPFC

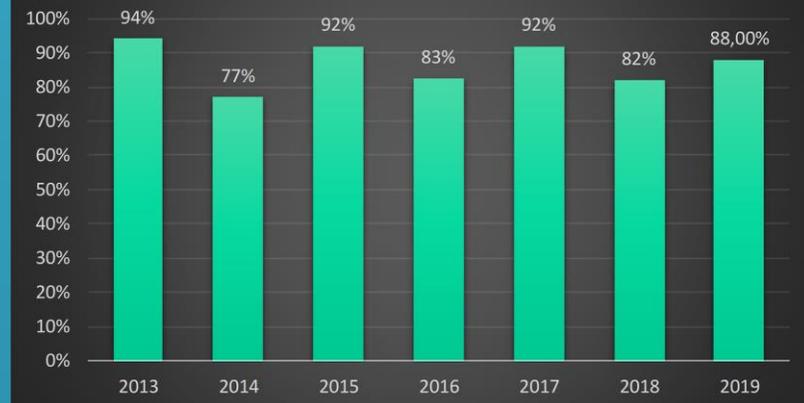
its learning



Plaquette BP

CFA DE LA PHARMACIE DE FRANCHE-COMTE

TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS



SOMMAIRE

Qui on est ?	P 3
Qu'est-ce que l'apprentissage ?	P 4
Brevet professionnel : activité du préparateur en pharmacie	p 5
Formation BP préparateur en pharmacie	p 6
Durée de la formation	p 7
Programme de formation	p 7
Contrats	p 8
Autres Informations	P 9
Rémunération	P 10
Dossier de préinscription	P 11
Nos apprenties vous en parlent	p 12
Evènements au CFA : nos diplômés mis à l'honneur et récompensés	p 13
Après le BP des formations pour se spécialiser	p 14
Plateforme pédagogique et collaborative	P 15
Coordonnées et plan d'accès	p 16

Qui on est ?

Le CFA a pour mission de mettre en œuvre les formations qualifiantes pour le personnel des pharmacies et plus particulièrement pour les collaborateurs directs des pharmaciens, les préparateurs en pharmacie. Ces formations, par la voie de l'alternance, s'appuient sur un partenariat étroit avec les entreprises (officines, cliniques, hôpitaux). La vocation de ce dispositif est de garantir au réseau privé ou public de dispensation du médicament, des personnels compétents.

L'alternance permet aux jeunes en formation de rapprocher les connaissances scientifiques et techniques enseignées au CFA de la réalité professionnelle.

Ce rapprochement aboutit au développement de compétences professionnelles adaptées aux exigences des officines.

- Le statut de salarié procure des avantages à l'apprenti : pendant la durée de sa formation il perçoit un salaire.
- Il est partie intégrante de l'équipe officinale et dispose d'une réelle expérience professionnelle à l'issue sa formation.



Activité du préparateur en pharmacie

Les fonctions du préparateur en pharmacie sont définies par différents articles du Code de la Santé Publique, lesquels ont été modifiés par les Lois du 8 Juillet 1977, en voici les principaux :

Article L 582 : «...est qualifié préparateur en pharmacie toute personne titulaire du Brevet Professionnel...»

Article L 584 : «...les préparateurs en pharmacie sont seuls autorisés à seconder le titulaire de l'officine, et les pharmaciens qui l'assistent, dans la préparation et la délivrance au public des médicaments destinés à la médecine humaine et à la médecine vétérinaire. Ils assument leur rôle sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien, leur responsabilité pénale demeurant engagée...»

Article L 585 : «...les préparateurs en pharmacie ne peuvent, en aucun cas, se substituer à la personne du pharmacien quant aux prérogatives attachées au diplôme de pharmacien et quant à la propriété des officines...»

Article L 586: «...s'il n'est titulaire du Brevet Professionnel, nul ne peut se qualifier préparateur en pharmacie ni, notamment sur le plan professionnel, user des droits et prérogatives attachés à cette qualité sous peine de sanctions prévues à l'article 259 du Code Pénal, sauf, bien entendu, les personnes autorisées par dérogation».

Formation BP préparateur en pharmacie

Conditions d'accès :

Peuvent entrer en formation, en vue de préparer le Brevet Professionnel, titulaires :

- d'un baccalauréat général ou technologique
- d'un baccalauréat professionnel
- d'un titre français permettant l'inscription en 1^{ère} année d'études pharmaceutiques
- d'un BEP Carrières Sanitaires et Sociales
- trouver une pharmacie qui vous accueille 2 ans en apprentissage.

Durée et alternance :

Les candidats au brevet professionnel de préparateur en pharmacie doivent justifier à la date à laquelle ils se présentent à l'examen dans son ensemble ou à la dernière unité ouvrant droit à la délivrance du diplôme :

- de **deux ou trois années d'activité professionnelle** exercée dans une pharmacie d'officine, une pharmacie mutualiste, une pharmacie d'une société de secours minière ou une pharmacie à usage intérieur d'un établissement de santé

et

- **d'une formation acquise :**

- pour les moins de 30 ans: par voie d'apprentissage ou par voie de qualification
- pour les plus de 30 ans : par voie de professionnalisation ou par voie de formation continue avec un CDI ou un CDD.
- de 800h de cours au CFA.

Durée de la formation

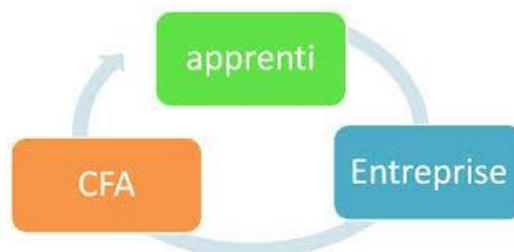
La durée de l'activité professionnelle requise peut avoir été effectuée à temps plein ou à temps partiel dans la limite de 31 heures hebdomadaires.

La durée de la formation au CFA :

2 ans soit 840 heures de formation

L'alternance :

deux jours par semaine hors vacances scolaires.



Programme de formation

E1: ÉPREUVE SCIENTIFIQUE :

Chimie – Biologie (chimie, biochimie, microbiologie, immunologie, botanique)

E2: ÉPREUVE TECHNOLOGIQUE :

pharmacie galénique

E3: ÉPREUVE PROFESSIONNELLE :

- SE3A : **sciences pharmaceutiques** (anatomie-physiologie, pharmacologie, pathologie, toxicologie, pharmacognosie, homéopathie, phytothérapie, dispositifs médicaux)
- SE3B : **commentaire technique écrit**
- SE3C : **travaux pratiques de préparation et de conditionnement de médicaments**
- SE3D : **travaux pratiques de reconnaissances**

E4: ÉPREUVE DE LÉGISLATION et GESTION PROFESSIONNELLES :

Législation et gestion professionnelles (législation du travail, législation pharmaceutique, législation relative aux médicaments vétérinaires, gestion)

E5: ÉPREUVE D'EXPRESSION FRANÇAISE et OUVERTURE sur le MONDE :

Expression et ouverture sur le monde.

La formation est sanctionnée par l'examen du Brevet Professionnel.

Contrats

Différents contrats

Contrat d'apprentissage :

Qu'est-ce que le contrat d'apprentissage ?

C'est un contrat de travail à durée déterminée de type particulier. Il permet à un jeune d'acquérir en alternance une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue.

Qui peut être apprenti(e) ?

Tout personne de moins 30 ans au moment de la conclusion du contrat et ayant le niveau minimum requis pour suivre la formation choisie (cf. p5).

Quelle est la durée ?

2 ans, contrat renouvelable une année si l'objet n'a pas pu être atteint.

Comment se déroule la formation ?

L'enseignement général et professionnel est assuré en partie par le CFA et en partie par l'entreprise.

Quel est le statut de l'apprenti(e) ?

L'apprenti a un statut de salarié et bénéficie des mêmes avantages que les autres salariés de l'entreprise.

Contrat de professionnalisation :

Qu'est-ce que le contrat de professionnalisation ?

C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée de type particulier. Il permet à une personne d'acquérir en alternance une qualification professionnelle reconnue.

Qui peut bénéficier de ce contrat ?

- Les personnes de moins de 26 ans et plus sans qualification professionnelle ou qui veulent compléter leur formation initiale, quel qu'en soit le niveau, pour pouvoir accéder aux métiers souhaités.
- Les demandeurs d'emploi, dès leur inscription au Pôle Emploi, lorsqu'une professionnalisation s'avère nécessaire pour favoriser leur retour vers l'emploi.

Quelle est la durée ?

2ans, renouvelable une année si l'objet n'a pas pu être atteint.

Comment se déroule la formation ?

L'enseignement général et professionnel est assuré par l'organisme de formation La personne est aussi formée dans l'entreprise avec laquelle elle a signé un contrat de qualification par l'intermédiaire d'un tuteur.

Quel est le statut de la personne ?

La personne en contrat de professionnalisation a un statut de salarié et bénéficie des mêmes avantages que les autres salariés de l'entreprise.

Contrat en formation continue :

Qui peut bénéficier de ce contrat ?

Ce contrat est valable pour les personnes bénéficiant d'un CDI en pharmacie.



Autres informations

Inscription

25 € de cotisation AFPPFC (Association pour la Formation Professionnelle des Préparateurs en pharmacie de Franche-Comté), organisme gestionnaire du CFA,

Frais connexes : montant différent selon l'année de formation.

Frais de pédagogie

Pour les apprentis en contrat d'apprentissage les cours sont gratuits, pour les apprentis en contrat de professionnalisation, les frais sont pris en charge par un organisme financeur (en fonction de la situation)

Rémunération

La grille de salaire des Apprentis préparateurs en pharmacie

L'exonération totale des cotisations salariales s'applique sur la part de rémunération versée à l'apprenti(e) inférieure ou égale à 79% du SMIC.

Jeune titulaire du BEP Carrières Sanitaires et Sociales. MAJ 10/10/2019

	1 ère année	2 ème année
Moins de 26 ans	55 % du coeff. 145 soit 846,79 euros	65 % du coeff. 155 soit 1003,3 euros

26 ans et plus 100 % du SMIC, ou du coeff. 145 ou 155 si supérieur

Jeune titulaire du baccalauréat ou tout autre titre ou diplôme permettant de s'inscrire en première année des études de pharmacie MAJ 01/01/2019

	1 ère année	2 ème année
Moins de 26 ans	56 % du coeff. 150 soit 849,05 euros	67 % du coeff. 160 soit 1018,13 euros

26 ans et plus 100 % du SMIC, ou du coeff. 150 ou 160 si supérieur



Dossier de préinscription

Votre dossier doit contenir :

- Un CV
- Une lettre de motivation manuscrite.
- Photocopie du diplôme obtenu donnant **accès à la formation du BP préparateur en pharmacie.**
- Photocopies des bulletins de notes des 2 dernières années.
- **4 timbres tarif prioritaire.**
- Un chèque de 40€ (à l'ordre du CFA non remboursable).

⇒ Tous les préinscrits seront convoqués à un entretien individuel d'une ½ heure.

La recherche de l'employeur peut se faire avant ou après la préinscription, mais il est **vivement conseillé de se préinscrire avant toute recherche.**

Des renseignements complémentaires peuvent vous être transmis, n'hésitez pas à nous contacter :

CFA de la Pharmacie de Franche-Comté
Du lundi au vendredi
De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
ou par email: informations.cfapharma@gmail.com
Site : www.cfapharma-besancon.com

Le Président,
M. Alain CUSENIER



Le Directeur,
M. Michel JASSEY



L'alternance, c'est déjà de l'expérience

Estelle et Charlotte sont en 2e année de BP au CFA de la pharmacie de Besançon.

Photo Yves Petit

On peut travailler en pharmacie sans passer par la fac de médecine. S'il ne permet pas de devenir pharmacien, le CFA forme au métier de préparateur. Estelle, 24 ans, et Charlotte, 20 ans ont choisi cette voie. Elles sont en 2e année de brevet professionnel dans une classe

d'une quinzaine d'élèves dont un seul garçon. Leurs motivations sont différentes. Estelle est suisse, elle est venue en France « par amour ». « Pharmacien, c'est le métier de ma maman. J'ai d'abord fait un CAP vente puis un bac pro commerce à Gerdingey pour pouvoir entrer au CFA de la pharmacie ». Charlotte est bisontine. Elle a passé son bac S à quelques dizaines de m du CFA, au lycée Jules Haug. « J'ai toujours voulu m'orienter vers le milieu de la santé. J'ai commencé la fac de médecine mais je n'étais pas sûre que ça allait me plaire alors j'ai bifurqué ». Avec l'apprentissage, elles sont déjà dans le bain, l'une à la pharmacie mutualisée à Lons, l'autre à celle du Stade à Besançon. « C'est très complémentaire avec ce que l'on apprend en cours » constate Estelle. « Quand on sortira, on n'aura pas seulement le diplôme mais

déjà de l'expérience estime Charlotte. Je vois bien ceux qui sont en stage : ils ont appris plein de choses mais ont moins de notions pratiques comme passer une ordonnance. En étant en entreprise, on apprend sans s'en rendre compte ». Elles décrivent un métier polyvalent avec des tâches de comptoir, de commandes, de rayon, de livraisons

« EN ENTREPRISE, ON APPREND SANS S'EN RENDRE COMPTE »

pour les Ehpad. Elles connaissent déjà les qualités dont il faut faire preuve au comptoir : compassion, patience, écoute, sens du contact, dynamisme, réactivité. Savoir réexpliquer une ordonnance. Elles ont aussi conscience des difficultés : les permanences de soirée ou de week-end ou les réactions de la clientèle, « parfois pas facile ». Et « on est aussi là pour donner des conseils, alors il y a énormément de choses à apprendre et à savoir ». Elles envisagent la suite différemment. Charlotte aimerait « continuer un an d'études pour faire une spécialisation hospitalière à Metz ou à Lyon ». Estelle souhaite « travailler 5 ans pour avoir les années d'expérience qui permettent d'entrer à l'école des cadres et devenir cadre référente en milieu hospitalier ».

SP

CFA pharmacie, 46-50 avenue Chateaubriand, 25000 Besançon, 0381 26 16 71, ccfpharm-besancon.com



Charlotte (à g.) et Estelle. « Pour travailler en officine, l'apprentissage est un atout. »

Evènements au CFA

⇒ Une cérémonie de remise des Diplômes et des Prix

La soirée de remise des diplômes organisée courant octobre de chaque année remporte un vif succès.

Elle permet la rencontre des maîtres de stage, des enseignants, des administrateurs et des nouveaux diplômés, de nos partenaires et s'agrémentent d'une remise des prix.

BP



CQP



Après le BP, des formations pour se spécialiser

La formation continue constitue un moyen d'amélioration ou d'acquisition des connaissances, des savoir-faire, de la culture et des compétences personnelles et professionnelles au-delà de la formation initiale.

La formation continue permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle afin de s'adapter à l'évolution des techniques, accroître leurs compétences, et ainsi favoriser leur adaptation au monde du travail.

La formation continue s'adresse à tous les adultes qui ont quitté le système de formation initiale et souhaitent progresser dans leur vie professionnelle grâce à l'obtention d'un diplôme ou l'acquisition de nouvelles compétences



Découvrez nos formations



BP PRÉPARATEUR EN
PHARMACIE



CQP 1 dermo
cosmétique pharmaceutique



AFPPFC qu'est ce c'est?



Formations en
journée AFPPFC



Formations en soirée
AFPPFC



AFPPFC

Association
Pour la Formation Professionnelle des
Préparateurs en Pharmacie de Franche-Comté

Plateforme pédagogique et collaborative

Le CFA de la pharmacie vient de se doter d'un outil pédagogique N°1 au niveau européen.



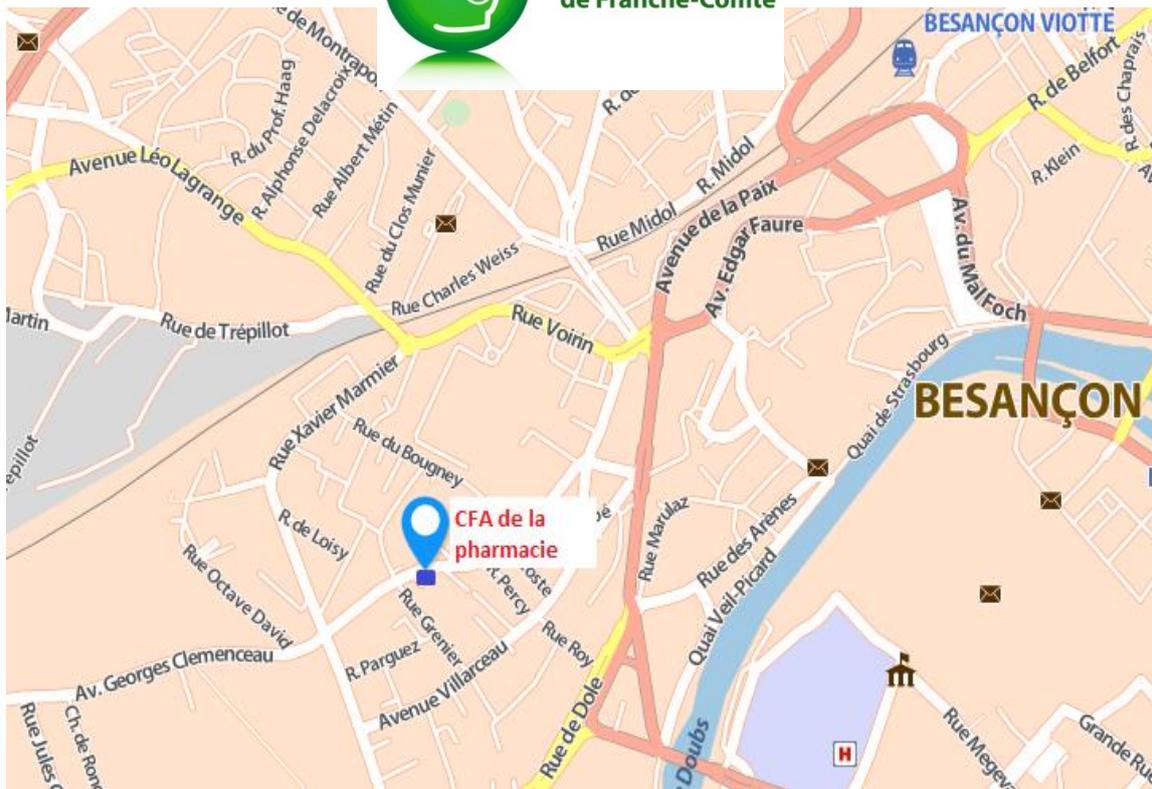
FONDÉ EN 1999, ITSLEARNING EST UN ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, DE LA MATERNELLE AU SUPÉRIEUR. ITSLEARNING PROPOSE UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE PERMETTANT DE MODERNISER L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL ET DE LE RECENTRER SUR LES BESOINS DES ÉLÈVES.

Notre ENT a une vocation pédagogique forte :

- Diversification et modernisation des pratiques pédagogiques (individualisation des parcours, classes inversées, etc.)
- Gestion de la différenciation
- Outil de création et de médiatisation de contenus
- Gestion de ressources sur étagère
- Gestion des compétences (intégration de référentiels métiers, disciplinaires ou de savoir-être)
- Décloisonnement de l'apprentissage
- Etc.



**CFA Pharmacie
de Franche-Comté**



46-50 avenue Clémenceau 25000 Besançon

Tél: 03 81 82 16 71—fax: 03 81 82 62 48

informations.cfapharma@gmail.com

www.cfapharma-besancon.com